



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 octobre 2009

Publié par extrait en exécution de l'article L.2121.25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales.

Date d'envoi de la convocation du Conseil : 9/10/2009

Le 16 octobre 2009, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle Roger Toulouse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sous la présidence de Monsieur Cousin, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Thierry Cousin, Carole Turpin, François Nicourt, Benoît Foulon, Magdeleine Baby, Catherine Voisin, Agnès Barbanchon, Jean-Christophe Thauvin, Nicole Joye, David Cypel, Dominique Laurent, Pascal Kwasnik, Alain Montagnier, Edith Rouillé, Laurence Bellais, Sabine Delaroché, Valérie Baudry, Michel Zabel, Daniel Arnoux, Dany Adam, Gilles Gaillard, Pascale Adam, Béatrice Robert, Marie-Claude Harrang, Françoise Gourdin.

Absents représentés : M. Jean-Claude Hennequin par M. Thierry Cousin  
M. Christophe Thauvin par Mme Agnès Barbanchon  
M. Yves Clément par Mme Marie-Claude Harrang

Absent : M. Angelo Cerqueira.

### Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Nicole Joye est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2009

Le procès-verbal du 18 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

### Plan de formation inter collectivités

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet de plan de formation inter collectivités.

### Règlement intérieur Hygiène et Sécurité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le règlement intérieur hygiène et sécurité.

### Principe de déclassement du domaine public - Parcelle AH 56p

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 5 contre, décide du principe de déclassement d'une partie de la parcelle cadastrée section AH n° 56 pour une superficie d'environ 420 m<sup>2</sup>, en vue de l'inclure dans l'emprise de l'opération "Cœur de Ville", sachant qu'une enquête publique sera programmée ultérieurement.

### Avenant au contrat de concession de distribution publique de gaz naturel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 2 au contrat de concession du 18 février 1992 pour la distribution publique de gaz naturel au périmètre de la commune établi avec GrDF et autorise le Maire à le signer.

### Echange Franco-britannique – Versement d'une subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 390 € à l'association The Grenouilles – Echanges Franco-britanniques pour permettre le départ de six jeunes de St Pryvé du 30 octobre au 3 novembre 2009.

### Tarif du spectacle de Noël

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif des places à 5 euros et la gratuité pour les moins de 6 ans, pour la pièce du 19 décembre 2009 « Transports en commun », interprétée par la compagnie Jeux de Vilains à l'auditorium Rémi François.

**Convention avec Galerie Pryvée**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autoriser le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville et l'association Galerie Pryvée, pour l'organisation du salon de l'artisanat d'art à la salle des fêtes.

**Convention avec l'Association « La Main dans la Main »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville et l'association La Main dans la Main, pour la présentation de « Passerelle des Arts » le samedi 28 novembre 2009 dans le cadre du Forum Universel des Cultures.

Prochains Conseils Municipaux, salle Roger Toulouse :

vendredi 20 novembre 2009 à 20 h 30

vendredi 18 décembre 2009 à 20 h 30

Pour extrait certifié conforme,  
A St Pryvé St Mesmin, le 16 octobre 2009  
Le Maire,

Thierry COUSIN